

Procès verbal de la séance du Conseil général de La Côte-aux-Fées du 29 septembre 2014 à 20h15 à la Maison de Commune

Ordre du Jour :

1. Appel
2. Procès verbal de la séance du 1^{er} juillet 2014
3. Demande de crédit pour la remise en état des archives communales
4. Information du Conseil communal
5. Divers

Le président du Conseil général M. Stéphane Guillaume ouvre la séance à 20h20 en saluant les membres du Conseil communal, du Conseil général et souhaitant la bienvenue à la nouvelle administratrice Mme Patricia Rosselet Pianaro.

Mme Patricia Rosselet Pianaro se présente et nous dresse un bref aperçu de son parcours professionnel, de sa situation familiale et de ses passions.

Le président relève aussi la présence de Mme Michèle Juvet qui est à deux jours de son départ officiel en préretraite. Il informe l'assemblée qu'une petite collation est prévue après la séance et remercie Michèle Juvet pour son travail effectué durant de nombreuses années.

1. Appel

8 conseillers généraux sont présents.

Sont excusés : MM. Juvet Philippe et Pétremand Fabien

Absent : M. Pétremand Ludovic

2. Procès verbal de la séance du 1^{er} juillet 2014

Roger Buchs s'étonne que dans le PV, le nombre de voix total pour les objets votés est inférieur au nombre de membres présents.

Laurent Piaget rappelle que le Président du CG ne vote pas et que sa voix sert à départager en cas d'égalité des votes.

Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

Le Président relève le bon travail fait par le secrétaire pour ses procès-verbaux bien rédigés et complets.

3. Demande de crédit pour la remise en état des archives communales

Le conseil communal nous présente la raison de la demande de crédit pour la remise en état des archives.

Pour faire suite à la demande de la Commission Financière concernant l'éventuelle entrée en matière d'une assurance pour les dégâts causés aux archives, Laurent Piaget nous répond que l'assurance interviendrait s'il y avait eu inondation, mais pas pour des problèmes d'humidité par capillarité.

L'art. 4 du règlement d'application du 29 avril 2013 nous a été lu et stipule que :

- L'autorité s'assure que les supports des documents offrent la garantie d'une vie suffisante.
- Pour éviter toute perte, détérioration ou falsification, elle conserve les documents à l'abri du vol, du feu, de l'eau, de l'humidité et de la poussière. Elle prend toutes les mesures organisationnelles et techniques nécessaires à cet effet.

Annick Juvet demande si un premier tri sera effectué ?

Laurent Piaget répond que les documents contaminés ne peuvent pas être touchés au risque d'être intoxiqué par les spores présentes mais que tous les documents seront triés au bureau avant de les archiver.

Une seule entreprise en suisse est capable de restaurer nos archives.

Philippe Debiève lit le rapport de la CF qui recommande d'accepter la demande de crédit.

Laurent Piaget lit l'arrêté.

Le crédit est accepté par 7 pour, 0 contre et 0 abstention.

4. Information du Conseil communal

Laurent Piaget communique 2 infos

1. La FéNeCi (Fédération Neuchâteloise des Communautés immigrantes) organise une séance de présentation du Projet Citoyenneté mercredi 1^{er} octobre 2014 à 19h00 à la salle du Grand Conseil au Château de Neuchâtel et les personnes intéressés sont priées de s'annoncer au bureau communal.

2. Dorénavant sur l'ordre du jour il y aura toujours le point « Information du Conseil Communal » afin de permettre au CC de passer des infos.

Laurent Piaget profite d'avoir la parole et fait un petit discours pour le départ en retraite anticipée de notre administratrice Michèle Juvet. Il relate quelques points sur les années passées de Michèle Juvet au sein de la Commune.

Il lui souhaite une bonne retraite et lui offre un présent de la part du CC et CG.

5. Divers

Nouveau véhicule des travaux publics

Gérard Sermet demande où en l'achat du nouveau véhicule des travaux publics ?

Laurent Piaget informe que le véhicule a été acheté mais qu'un petit problème mécanique a dû être réglé rapidement.

Le véhicule est un Nissan blanc avec 60000km et une charge utile de 1000kg sur le pickup.

Il doit être amené chez B. Frey pour lui installer la saleuse, l'équiper de la pompe hydraulique et d'une bavette de protection à l'arrière pour éviter de saler le châssis. Pour cette hiver, il sera équipé de plaques interchangeable afin d'éviter d'y retirer la saleuse.

Chauffage à distance

Laure Schlichtig demande à quoi en est l'étude du chauffage à distance ?

Nathanaël Alber nous informe que le retour est positif et qu'il y a du potentiel. Le sondage rapporte 850kW de oui pour le chauffage et 400kW de peut-être. Le site de la future chaufferie sera défini au terme de l'étude de faisabilité début 2015 et en fonction des principaux utilisateurs.

Une séance d'info est prévue pour donner plus d'infos et répondre aux questions.

En cas de problème avec votre chauffage, tel que brûleur plus aux normes, par ex. , un délai de remise aux normes peut être obtenu auprès du SENE en informant de votre intérêt pour le projet du CAD.

Concernant les maisons aux extrémités, cela dépendra de l'intérêt et de l'éloignement de la chaudière. Il pourrait y avoir un délai supplémentaire avant de pouvoir alimenter ces lieux.

Retraite Michèle Juvet

Stéphane Guillaume transmet une carte à Michel Juvet pour son départ en retraite et lui souhaite des jours heureux.

La séance est levée à 20h55.

Le secrétaire adjoint :

Evard Stéphane

